

SUPPRESSION DES PONTS NATURELS EN 2025

Toujours plus de mépris pour les agents de la DDFIP

Comme tous les agents de la DDFIP 94, tu as reçu la note de la direction concernant les ponts naturels en 2025 : ceux-ci sont supprimés.

La raison : nous sommes une administration régaliennne et nous devons être présents quotidiennement auprès des usagers et des partenaires.

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

L'administration a-t-elle pensé aux usagers quand :

- l'accueil sans rendez-vous ne se fait plus que 3 demi-journées par semaine, en raison des trop nombreuses suppressions d'emplois dans les SIP ?
- L'administration fait patienter les usagers (deux fois à CRÉTEIL) sous la pluie ?
- L'administration envoie les contribuables payer leurs impôts dans les bureaux de tabac ?
- L'administration supprime à tout-va les services de proximité ?

Remettons les choses à leur place, car contrairement à ce que l'on veut vous faire croire (la direction ou certains syndicats), la CGT Finances publiques 94 n'est pas contre les ponts naturels. Au contraire, nous exigeons l'octroi de l'ensemble des ponts naturels, mais FINANCÉS PAR L'ADMINISTRATION avec des autorisations d'absences.

Ce que nous refusons, c'est le financement des ponts naturels par des congés des agents et la limitation des congés pendant la campagne IR pour les agents des services d'accueil. A la CGT Finances publiques 94, nous nous battons toujours pour avoir le meilleur pour les agents et nous ne nous contentons pas du moins-disant.

En conséquence, la CGT Finances publiques 94 déposera un préavis de grève local pour l'ensemble des ponts naturels 2025.

N'hésite pas à nous contacter pour toute difficulté rencontrée.



Pour rappel : si tu es en grève une journée, seul un trentième sera retiré sur la paie.

En revanche, si tu encadres des jours non travaillés (congés, temps partiel, week-end ...) par des jours de grève, autant de trentième te seront retirés.

Exemple : Si tu es en grève le vendredi 2 mai 2025, un trentième sera prélevé

Exemple : Si tu es en grève le vendredi 2 mai 2025 ET le lundi 5 mai 2025, sachant que le samedi 3 et dimanche 4 mai ne sont pas travaillés (week-end), 4 trentièmes seront prélevés.

N'hésite pas à te rapprocher de la section pour tout complément d'information.